

## Tableau des équipements obligatoires par discipline

DISCIPLINE	PROTECTION DU CORPS	GANTS	PROTECTION PECTORALE DORSALE *	CASQUE
<b>C.C.R.</b>	Combinaison de cuir 1 pièce Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie.	Cuir	Dorsale obligatoire	Intégral obligatoire Norme F.I.M. ECE 22/05
<b>DRAGSTER</b>	Combinaison de cuir 1 ou 2 pièces Doublure synthétique interdite.	Cuir	Dorsale obligatoire	Intégral obligatoire Norme F.I.M. ECE 22/05
<b>COURSES SUR PISTE</b>	Combinaison de cuir 1 pièce Matériau synthétique autorisé si conforme (FIM 65 - 07 - 65 – 08).	Cuir	Dorsale obligatoire (voir les Règlements CCP)	Norme F.I.M. Intégral recommandé ECE 22/05
<b>TRIAL</b>	Vêtement en tissus ou en cuir qui couvre totalement les bras.	Obligatoires	Dorsale recommandée. Obligatoire dans le cadre de certains Championnats de France	ECE 22/05
<b>ENDURO ENDURANCE T.T.</b>	Vêtement en cuir ou matériaux équivalents.	Cuir ou matière équivalente	Pectorale et dorsale obligatoire	Intégral obligatoire E 22/05
<b>RALLYES ROUTIERS</b>	Combinaison de cuir 1 ou 2 pièces.	Cuir ou matière équivalente	Dorsale obligatoire	ECE 22/05
<b>MOTOCROSS</b>	Vêtement en matière résistante qui couvre les bras.	Cuir ou matière équivalente	Pectorale et dorsale obligatoire	Norme F.I.M. FFM intégral obligatoire ECE 22/05
<b>SUPERMOTARD</b>	Combinaison de cuir 1 pièce ou matériaux équivalents. Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie.	Cuir	Dorsale obligatoire	Norme F.I.M. FFM intégral obligatoire, ECE 22/05

**Les casques de plus de 5 ans ou en mauvais états, pourront être retirés par les commissaires techniques.**

**Le port de bottes en cuir ou en matériaux synthétiques (homologués) est obligatoire.**

**\* Norme CE obligatoire. Pour les protections pectorales, la norme EN 14021 est recommandée ainsi que la norme EN 1621-2 pour les protections dorsales sauf dispositions spécifiques définies dans un règlement de Championnat de France.**